

Le directeur

Paris, le 30 juin 2020

0966

A

**Mesdames et Messieurs les parents d'élèves  
scolarisés dans les établissements  
d'enseignement français à l'étranger****Mesdames, Messieurs,  
Chers parents,**

Vous êtes parents d'élèves de l'enseignement français présents dans 123 pays. Vos vies personnelles et professionnelles ont été partout bouleversées depuis l'apparition de la crise du COVID 19. Je sais que cela a été et reste pour beaucoup d'entre vous une période très compliquée, source d'inquiétude, en particulier dans certains pays plus fragiles ou plus touchés. Certains ont connu la crise dès le mois de janvier et ils en supportent encore les conséquences. La grande majorité d'entre vous y ont été plongés plus tard. Certains en sont sortis progressivement depuis la mi-mai et nous nous réjouissons qu'un peu plus de 160 établissements soient ouverts à ce jour sur les 522 qui composent ce réseau mondial. Mais la plupart d'entre vous êtes encore dans l'incertitude sur l'évolution de la crise sanitaire et sur ses conséquences de plus long terme.

Tous vous avez connu les affres du confinement. Vous vous êtes inquiétés pour la santé de vos enfants et de vos proches. Vous avez dû affronter la complexité de l'accompagnement scolaire de vos enfants tout en poursuivant vos activités professionnelles. La crise sanitaire a pu impacter votre situation économique et vous vous inquiétez sur votre capacité à pouvoir continuer d'offrir à vos enfants l'éducation que vous avez choisie pour eux. Vous vous posez tous de multiples questions pour savoir ce qu'ils ont effectivement appris, s'ils n'ont pas décroché, si les examens seront reconnus avec la même valeur. Vous vous demandez aujourd'hui comment se passera la prochaine rentrée scolaire.

Nous avons cherché à répondre à toutes ces questions avec les équipes de direction des lycées, avec les comités de gestion dans les lycées conventionnés ou partenaires, avec les enseignants et avec vos élus. L'AEFE, elle-même réorganisée dans le cadre du confinement en France, a consacré toute son énergie depuis janvier dernier à construire une réponse cohérente à la crise. Le dialogue local a été partout intense avec vos représentants et je veux saluer l'engagement total des équipes de direction des lycées français qui plus que jamais ont assumé pleinement leurs lourdes responsabilités et assuré leur mission d'interface entre vous et les équipes pédagogiques.

Néanmoins, même si nous avons entretenu un dialogue constant avec les fédérations des associations de parents d'élèves, que je remercie, la gestion de la crise dans l'urgence et la construction d'une réponse globale avec l'aide de l'Etat, n'a peut-être pas permis de vous expliquer suffisamment ce que nous faisons et où nous allons.

Je veux donc aujourd'hui prendre le temps de dresser un bilan provisoire pour nous permettre de tirer quelques leçons et regarder ensemble l'avenir, avec ses incertitudes, pour construire avec vous notre réponse, dans un dialogue confiant, avec pour souci constant la sécurité de vos enfants et la qualité de leur éducation.

Pour bien comprendre notre action, il faut tout d'abord avoir à l'esprit que l'AEFE, opérateur de l'Etat français en charge du réseau de l'enseignement français à l'étranger, a une responsabilité globale à l'égard de l'ensemble des établissements, quels que soient leurs statuts, mais qu'elle l'exerce de façon très différente. Elle assume la plénitude des responsabilités de gestion dans ses 71 établissements en gestion directe (EGD) ; elle partage ces responsabilités avec les comités de gestion dans les 256 établissements conventionnés ; elle apporte son appui, essentiellement en termes de formation, aux établissements partenaires. Dès lors, les décisions qu'elle a été amenée à prendre, y compris pour la gestion des EGD, l'ont été en ayant à l'esprit en permanence les besoins des familles dans tous les établissements et la pérennité des établissements quels que soient leur statut.

\* \*

Notre première priorité, dès la fin janvier, a été d'apporter un soutien massif aux équipes de direction et aux équipes enseignantes pour mettre en place la continuité pédagogique le plus rapidement possible dès qu'un établissement était en obligation de fermer ses portes. Quelques établissements avaient pu expérimenter ce dispositif à l'occasion de crises politiques ou d'événements graves. Des enseignants, par formation ou par goût personnel, étaient déjà familiers avec l'usage des outils numériques dans leur pratique pédagogique. Mais pour l'immense majorité, il s'agissait d'un défi extraordinairement complexe à relever et les équipes avaient donc besoin de conseil et d'aide immédiatement.

Le service pédagogique de l'AEFE et les plus de 550 enseignants formateurs du réseau ont donc été entièrement mobilisés depuis la fin janvier pour accompagner leurs collègues sur le terrain, dans le respect de l'autonomie pédagogique des enseignants et du projet d'établissement, en tenant compte de la diversité du réseau et de la situation des pays (intensité de la crise sanitaire, qualité des réseaux, etc.).

Les équipes de direction et les enseignants ont reçu dès le début un vademecum qui a été régulièrement enrichi par des fiches complémentaires pour adapter leurs pratiques, accéder à de nouvelles ressources, accompagner les élèves les plus fragiles. La continuité pédagogique n'est en effet pas la transformation de la classe en un exercice virtuel. Elle vise à atteindre les objectifs pédagogiques de l'année avec d'autres moyens, en tenant compte des difficultés de concentration sur des outils numériques, avec le souci permanent d'éviter le décrochage des élèves. Les enseignants avaient donc pour objectif de transmettre un cours adapté tout en gardant un lien direct avec les élèves pour s'assurer de leur bonne compréhension des consignes et des contenus mais aussi pour veiller à leur bon état psychologique.

Près de 80.000 actions de formation et d'accompagnement ont ainsi été mises en œuvre par les inspecteurs et les enseignants formateurs de l'Agence en direction des équipes enseignantes de tous les établissements du réseau. Tout n'a pas été parfait, nous le savons. Il y a pu y avoir des difficultés ponctuelles. La réponse a été complexe à organiser pour les enfants les plus jeunes. Et il est donc nécessaire de faire dans chaque établissement un bilan serein de cette première expérience. Mais partout les équipes pédagogiques ont fait la preuve d'un engagement extraordinaire, avec le souci permanent de progresser dans l'intérêt de leurs élèves. Vous êtes nombreux à le reconnaître et je crois important de le témoigner aux enseignants.

En lien avec le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, nous avons également travaillé activement pour que nos élèves engagés dans la préparation d'un examen national, DNB et baccalauréat, ne soient pas lésés. Tous ceux qui sont dans le « rythme nord » ont ainsi pu bénéficier du contrôle continu et les jurys d'examen ont commencé leurs travaux. Les premiers résultats du baccalauréat, notamment dans la zone Amérique du Nord, nous montrent que le niveau de nos élèves n'a pas pâti de cette situation et que leurs qualités sont bien reconnues. Comme chaque année, les résultats sont excellents et nous nous en réjouissons. Nous allons désormais travailler pour que les candidats dans les établissements du « rythme sud », qui passent normalement ces examens en novembre et décembre, puissent bénéficier également des meilleures conditions possibles pour l'obtention de leur diplôme.

S'agissant de l'accès aux études supérieures, nous avons veillé avec les académies partenaires à ce que les dates de publication des résultats soient bien compatibles avec les calendriers des grandes universités locales. Pour les élèves inscrits sur Parcoursup, le processus a pu se dérouler normalement. 12 743 futurs bacheliers ont candidaté à Parcoursup cette année et à ce jour, 94,4% ont reçu des propositions, un taux en hausse d'ores et déjà en comparaison de la campagne précédente. A titre de comparaison ce taux est de 92% pour la voie générale en France. Le Service d'orientation de l'AEFE (SORES) accompagne en continu, sept jours sur sept, les élèves, les familles et les équipes éducatives durant la procédure jusqu'au 7 septembre.

\* \*

La sécurité des élèves, des personnels et des familles a été durant cette période notre priorité absolue. Elle reste l'objectif premier dans le cadre des réouvertures des établissements.

La fermeture des établissements a été décidée par les ambassadeurs, en lien avec nous, au regard de la situation sanitaire locale et des mesures décrétées par les autorités du pays. Nous avons pu éviter ainsi partout qu'un établissement puisse devenir une source d'infection.

Les procédures de réouvertures ont suivi un protocole très strict, sous le contrôle des ambassadeurs, du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et de l'AEFE. Dès que la perspective d'une réouverture est tracée par les autorités locales, la communauté scolaire est invitée à travailler, sous l'autorité des chefs d'établissements, dans le cadre des instances prévues par l'homologation (conseil d'établissement, CHSCT), à préparer les conditions de la reprise du travail dans l'établissement. Elles sont partout très complexes et nous avons veillé à ce qu'elles fassent l'objet d'un consensus de la communauté scolaire. Nous constatons à ce jour que dans les 160 établissements rouverts, cela s'est bien passé.

L'expérience acquise va permettre de préparer partout où les autorités locales l'autoriseront la rentrée prochaine. Les chefs d'établissement y travaillent actuellement avec vos représentants et avec les enseignants sur la base de scénarii. Nous n'avons en effet malheureusement nulle part de certitudes absolues sur ce que sera la situation sanitaire dans quelques semaines mais nous travaillons à réduire l'incertitude pour être souples, réactifs et efficaces le moment venu.

Dans le même esprit, les équipes de direction et les enseignants ont reçu des consignes pour préparer pédagogiquement la rentrée avec le soutien du service pédagogique de l'Agence. Nous espérons que le plus grand nombre d'établissements pourra rouvrir normalement mais nous savons que dans de nombreux pays, durant les premières semaines, nous serons sans doute conduits à mettre en place des dispositifs de formation « hybrides », alternant présence des enfants à l'école et travail en distanciel. Ceci est complexe à organiser mais nous pourrions nous appuyer sur l'expérience acquise des derniers mois pour affronter toutes les situations. Nous savons aussi que malheureusement, dans quelques pays, la reprise des cours en présentiel ne sera pas autorisée. Nous y redoublerons d'efforts pour limiter l'impact négatif d'une telle situation pour nos élèves.

Partout, quel que soit le mode d'enseignement que nous pourrions mettre en place, la rentrée ne sera pas une rentrée comme les autres. Tous les enseignants devront établir avec chacun de leurs élèves un bilan de leurs acquis à l'issue des derniers mois passés et construire un accompagnement personnalisé leur permettant d'affronter la nouvelle année avec des bases consolidées. Des consignes ont été passées en ce sens aux équipes pédagogiques, pour construire une rentrée qui se prolongera si besoin quelques semaines avant de s'engager pleinement dans la nouvelle année. Il faut savoir se donner le temps nécessaire et construire une pédagogie adaptée. C'est l'enjeu de tout le travail engagé dans tous les établissements.

\* \*

L'accompagnement des familles en difficulté et la sécurisation économique des établissements a été le troisième axe majeur de l'action engagée ces derniers mois.

Face à la dégradation de la situation financière d'une partie des familles, l'Etat a décidé de leur venir en aide, sans distinction de nationalité. Il a également mobilisé des moyens budgétaires complémentaires et en trésorerie importants pour aider tous les établissements du réseau à affronter les difficultés économiques liées à une rentrée plus lente qu'habituellement des droits de scolarité, mais aussi pour engager des mesures au bénéfice de toutes les familles. Dans la continuité de l'annonce le 30 avril du plan d'urgence par le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, M. le Drian, le ministre des comptes et de l'action publique, M. Darmanin, et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Lemoine, le gouvernement a décidé d'inscrire en loi de finances rectificative n°3 une aide exceptionnelle pour le réseau : à savoir 50 millions d'euros de crédits supplémentaires pour financer les bourses au profit des familles françaises en difficulté, 50 millions d'euros de crédits supplémentaires pour soutenir les établissements afin que ceux-ci viennent en particulier en aide aux familles étrangères en difficulté et 50 millions en avance de trésorerie de l'Agence France Trésor à l'AEFE pour lui permettre d'apporter son soutien à tous les établissements du réseau pour limiter l'impact de la crise.

L'AEFE travaille aux côtés des postes diplomatiques à mettre en œuvre ces mesures. Pour les familles françaises en difficulté, plus de 2500 recours gracieux sont en cours d'instruction pour le paiement des droits de scolarité du 3<sup>e</sup> trimestre. Les commissions consulaires des bourses se sont tenues jusqu'au 30 mai et elles ont examiné un nombre beaucoup plus important de dossiers, en prenant en compte l'impact de la crise du COVID dans leur évaluation. L'AEFE a engagé depuis le début du mois l'examen de toutes ces demandes avec pour objectif d'apporter une réponse à toutes les demandes dans le courant de l'été pour garantir les inscriptions.

S'agissant de l'aide aux familles étrangères en difficulté, tous les établissements du réseau ont été invités à mettre en place des commissions d'examen des demandes d'aide garantissant transparence et équité. Les premiers dossiers instruits commencent à remonter vers l'AEFE qui apportera le plus rapidement possible des réponses aux établissements.

Par ailleurs, les établissements peuvent être soutenus en trésorerie en cas d'urgence ou pour prendre des mesures de compétitivité dans le cadre autorisé par le plan d'urgence.

Cet effort très important, à un moment où notre pays est plongé dans la crise comme ses voisins, doit être souligné. Il marque la volonté de la nation d'apporter son soutien au réseau éducatif français, dans un esprit de solidarité avec les familles françaises et étrangères les plus fragilisées. Aucun réseau d'enseignement international ne bénéficie d'un tel soutien public dans cet esprit de solidarité, sans distinction de nationalité.

Je sais que certains d'entre vous auraient souhaité davantage de mesures de réduction globales, contestant que la continuité pédagogique mise en place vaille le montant des droits de scolarité. S'engager dans une telle voie, c'était mettre en danger la pérennité des établissements qui vont tous avoir à affronter pendant de longs mois les conséquences de la crise. Ils reviennent déjà tous à la baisse leurs investissements, leurs projets de développement pour renforcer leur solidité économique. Ils doivent garantir le salaire à leurs personnels qui n'ont pas cessé de travailler durant cette période.

Avec vous, avec vos représentants, ils doivent construire leur trajectoire pour les mois et les années à venir avec un grand sens des responsabilités. Dans un esprit de solidarité avec les familles les plus affectées. Et en trouvant les souplesses nécessaires vis-à-vis des autres familles lorsque celles-ci rencontrent des problèmes ponctuels et souhaitent des aménagements de paiement. C'est ce à quoi nous avons veillé depuis le début dans les EGD.

Nous veillerons également dans les prochains mois, conformément aux orientations du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger, à mieux associer les représentants des parents dans la gouvernance des EGD. Nous avons prévu d'apporter les modifications réglementaires durant le semestre passé mais la crise du COVID 19 a empêché la tenue des travaux avec vos représentants. Nous les reprendrons dès que possible à la rentrée parce que plus que jamais nous sommes convaincus que c'est ensemble, sur la base d'analyses partagées, que nous construirons les stratégies des établissements afin de sortir de la crise renforcés.

Madame, Monsieur,

L'enseignement français à l'étranger a deux atouts majeurs: le fonctionnement en réseau avec le soutien déterminé de l'Etat. En cette période de crise, ils sont plus que jamais essentiels pour garantir la pérennité de l'établissement où vous avez inscrit votre enfant et pour garantir la qualité de l'enseignement prodigué.

J'aimerais pouvoir vous dire aujourd'hui que la crise est derrière nous et que la prochaine rentrée sera à l'identique de la précédente. Nous savons tous que ce ne sera pas le cas, nulle part. Il faut donc plus que jamais que nous soyons solidaires, dans un esprit de coopération pour soutenir partout les équipes de direction et pédagogiques.

Les établissements, en lien avec le service communication de l'Agence, ne manqueront pas de vous informer des évolutions du contexte sanitaire qui pourraient modifier les dispositifs de rentrée arrêtés en concertation avec vous avant la coupure estivale.

L'AEFE sera tout au long de l'été aux côtés des chefs d'établissements et avec les postes diplomatiques pour organiser la prochaine rentrée scolaire. Ils auront l'occasion de communiquer avec vous pour vous expliquer les mesures de sécurité retenues et l'organisation pédagogique à la rentrée.

Je vous remercie pour votre confiance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

  
Olivier Brochet